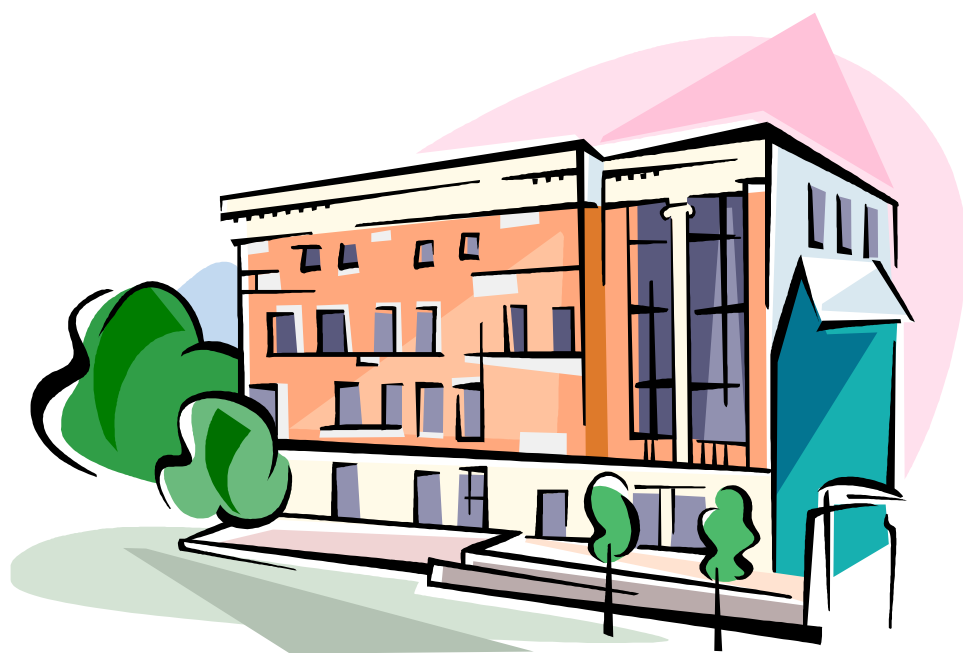




ENTRER EN 6^e A ANTONY



B.P n°8
92162 Antony cedex
Affiliée à l'U.N.A.A.P.E. reconnue d'utilité
publique

SOMMAIRE

Le rôle de parents

Les dérogations

Les sigles et le Vocabulaire du Collège

Quelques réponses...

Les collèges un par un

Tableau comparatif des collèges

Adresses utiles

Ministère de l'éducation nationale
Académie de Versailles
site pédagogique du ministère
CIO de Sceaux
Actualité pédagogique, débats et forums
Mairie d'Antony

www.education.gouv.fr/
www.ac-versailles.fr/
eduscol.education.fr/
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-sceaux/
www.cafepedagogique.net/
www.ville-antony.fr/

ENTRER en 6ème à ANTONY

Votre enfant va entrer en 6ème :

Vous manquez d'informations sur le fonctionnement du collège en général et sur celui où votre enfant sera affecté en particulier : notre association vous présente en toute indépendance, ce document qui est une "photographie" de l'état actuel des Collèges d'ANTONY. L'AAPEELA est présente dans ces établissements depuis 40 ans. Si vous ne trouvez pas toutes les informations que vous cherchez dans cette brochure, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable AAPEELA de l'établissement. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site <http://aapeela.chez-alice.fr/>.

Quel doit être mon rôle de parent d'élève ?

Etre Parent d'élève, c'est presque un métier ! Avant tout se tenir à l'écoute de son enfant et participer le plus activement possible à la vie de l'établissement.

Aider son enfant, ce n'est ni faire le travail à sa place, ni surveiller ses faits et gestes, mais assurer une présence régulière à la maison après les cours, relire avec lui son agenda, l'aider à s'organiser et conserver, quels que soient les résultats scolaires, un climat de confiance ; c'est cela qui est important.

Participer à la vie du collège, se tenir informé, assister aux réunions organisées pour rencontrer les professeurs est indispensable. Rencontrer d'autres parents de la classe permet de mieux connaître les problèmes et les attentes des enfants. Le meilleur moyen est **d'adhérer à une association de Parents d'Elèves**. Vous pourrez aussi vous porter volontaire pour faire partie des représentants de parents élus au **Conseil d'Administration** ou pour assister au **Conseil de classe**. Pourquoi pas vous ?

LA DEMANDE DE DEROGATION :

Tout imprimé que ce soit pour une dérogation de secteur, de langue rare, de sortie de département, pour classes CHAM (classes à horaires aménagés pour la musique et le sport) est à réclamer auprès du directeur de votre école élémentaire.

Il conviendra d'y formuler les critères objectifs qui motivent votre demande: raison médicale appuyée par une visite avec le médecin scolaire ou minimisation du temps de trajet. Il faut donner le plus de renseignements possibles.

Tout justificatif est très important.

Vous joindrez cet imprimé au dossier que vous devez rendre au Directeur de l'école vers la mi-avril.

L'APPEL : Si votre demande de dérogation est refusée, vous pouvez déposer une "demande de recours après refus de dérogation de secteur". Elle s'effectue sur papier libre à **l'Inspecteur d'Académie av Frédéric et Irène Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex**

ATTENTION AUX DELAIS

Après avoir accompli l'ensemble de ces démarches, vous n'aurez plus qu'à attendre l'ultime réponse de l'Inspection Académique, réponse qui vous sera notifiée par courrier au début juillet.

LES SIGLES ET LE VOCABULAIRE

Principal

C'est le nom du chef d'établissement (à l'école, c'était un Directeur, au lycée ce sera un Proviseur). Assisté parfois d'un adjoint, leur présence sur le terrain influe beaucoup sur l'atmosphère et le fonctionnement du collège.

Carnet de correspondance

Véritable pièce d'identité de l'élève à l'intérieur du collège, il est également le lien entre la famille et l'établissement. Il comporte tous les messages des professeurs à destination des parents, contient des billets de retard et d'absence. L'emploi du temps est très visiblement inscrit sur ce carnet et l'élève ne peut entrer ni sortir du collège sans lui.

Cahier de texte

Dans chaque classe, il est obligatoire de remplir un cahier de texte à chaque heure pour y noter le contenu du cours et les devoirs à effectuer. C'est un cahier qui est consultable par tous les élèves bien sûr quand ils ont été absents et désirent rattraper le retard mais également par les parents qui peuvent se rendre au collège pour voir ce cahier. Selon les collèges il peut être consulté sur internet.

Conseiller Principal d'Education (CPE)

(à ne pas confondre avec le Conseiller d'Orientation)
C'est lui qui gère la vie scolaire et qui supervise la discipline, les absences, les retards, s'assure de la présence des surveillants, informe les élèves des absences des enseignants ; toujours à l'écoute des élèves, il est présent sur le terrain.

Conseil d'Administration

Instance officielle qui débat régulièrement de l'organisation de la vie du Collège : répartition des classes, budget, projets pédagogiques, créations ou suppressions d'options, etc. Il vote les propositions qui lui sont faites. A ce Conseil siègent des représentants des collectivités locales et des représentants élus des parents, des élèves, des enseignants et des autres personnels de l'établissement : les élections à ce Conseil ont lieu au mois d'octobre.

Conseil de classe

Il se réunit, pour chaque classe, à la fin de chaque trimestre pour faire le bilan du travail et du comportement de la classe en général et de chaque élève en particulier. C'est lui qui, dès le second trimestre dans les classes concernées (5^{ème} et 3^{ème}), donne des avis d'orientation. Deux parents et deux élèves délégués sont présents en plus des enseignants et du principal : les parents candidats sont présentés par les Associations. Leur rôle d'information auprès des autres familles est très important lorsque des difficultés se présentent. N'hésitez pas à vous porter volontaire.

Délégué de classe

Parent ou élève siégeant au Conseil de classe (voir Conseil de classe).

Centre de documentation et d'informations (CDI)

Il existe dans chaque collège, ouvert à tous les élèves pour y travailler et faire des recherches. Le professeur

documentaliste est là pour les guider. Il joue aussi le rôle de bibliothécaire avec la possibilité de prêt de livres.

Centre d'informations et d'orientation (CIO)

Le centre le plus proche est à Sceaux, il est ouvert à tous pour donner les informations utiles sur les filières d'études, les métiers envisagés. (Voir adresse site p. 1)

Conseiller d'Orientation Psychologue (COP)

Dans chaque collège d'Antony, un COP assure une présence de quelques heures par semaine pour recevoir les enfants et/ou les parents et les informer sur les possibilités d'orientation.

Dotation Horaire Globale (DHG)

Nombre d'heures d'enseignement affectées globalement à l'établissement par l'Éducation Nationale (c'est une enveloppe d'heures affectées en janvier pour l'année scolaire suivante) en fonction des effectifs d'élèves prévus. C'est le Chef d'Etablissement qui propose au Conseil d'Administration la répartition des heures entre les niveaux et les disciplines. Cette répartition doit être votée par le Conseil d'Administration.

IDD : Itinéraires de découverte

Travail en groupe pluridisciplinaire en 5^{ème} et 4^{ème}. Ils se font à l'initiative des professeurs et sur approbation du principal.

Vie scolaire :

Organe du collège géré par le CPE et regroupant les surveillants. Ses fonctions principales sont la gestion des absences des professeurs et des élèves, la gestion des surveillants et des permanences, la discipline et aussi l'écoute des élèves.

UNSS

Union Nationale des Sports Scolaires (ex ASSU) : activités sportives hors des heures scolaires encadrées par les professeurs d'Education Physique du Collège.

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ PEUT-ETRE

Dans quel collège ira mon enfant ?

La carte scolaire actuelle répartit les enfants sur les 5 collèges d'Antony : collège Anne FRANK, collège François FURET, collège Henri-Georges ADAM, collège René DESCARTES, collège LA FONTAINE. Malgré les modalités d'assouplissement, les enfants restent affectés à un collège de « proximité ».

Quelle langue choisir ?

Première Langue Vivante : Désormais la première langue vivante choisie à l'entrée du collège doit être celle suivie à l'école primaire. Sur toutes les écoles primaires d'Antony, aujourd'hui seules 2 écoles proposent l'allemand. Dans toutes les autres écoles, l'anglais est enseigné. L'apprentissage d'une langue vivante dès le CE1 fait partie des enseignements fondamentaux que s'est fixés le Ministère dans son action pédagogique. La mise en place du dispositif européen préconise de suivre des indicateurs de niveau que les élèves ont acquis à la fin de l'école primaire (niveau A1) et à la fin du collège (niveau B1).

Deuxième langue vivante : Les secondes langues vivantes enseignées à Antony en LV2 sont l'espagnol, l'italien, le russe et pour une faible part, l'anglais.

Remarque : l'allemand en seconde langue ne sera pas possible dans tous les établissements pour 2009 du fait du maintien des classes bilangues. Se renseigner.

Les classes « bilangues » : Par mesure dérogatoire exceptionnelle, les collèges d'ANTONY ont obtenu l'autorisation d'enseigner en 6^e les deux langues anglais et allemand et de créer ainsi des classes dites « bilangues ». L'objectif est de créer sur ANTONY et BOURG-LA-REINE un pôle germaniste au niveau départemental et la mise en place de classes européennes. **Remarque importante** : les enfants qui suivent cet enseignement ne pourront pas prendre une 3^e langue en 4^e : ils devront attendre le lycée.

Information de dernière minute : l'académie vient de créer une section européenne allemand sur Antony basée sur le lycée Descartes : à partir de la 2nde, l'histoire/géographie sera enseignée en allemand. Pour les 5 collèges d'Antony, cela se traduit par une augmentation des heures d'allemand à partir de la 4^e.

Quels sont les horaires au collège ?

Dans les classes de sixième chaque collège dispose d'une dotation horaire de base de 28 heures hebdomadaires par division pour l'organisation des enseignements obligatoires, ainsi que pour l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel que ces enseignements impliquent.

Un complément de dotation peut être attribué pour le traitement des difficultés scolaires importantes. Ce complément est modulé par les autorités académiques en fonction des caractéristiques et du projet de l'établissement.

HORAIRES DE BASE PAR SEMAINE

	6ème	Au CM2 rappel
FRANCAIS	5 h	8 h
MATHEMATIQUES	4 h	6 h
LANGUE VIVANTE 1 Ou BILANGUE	4 h	1 h 2X3h
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	3 h	2 h
EDUCATION CIVIQUE		1 h
SCIENCES NATURELLES	1 h 30	3 h
TECHNOLOGIE	1 h 30	-
EDUCATION ARTISTIQUE	2 h	2 h
EPS (Education physique)	4 h	5 h
TOTAL	25 h	27
Aide aux élèves : 2h par division		
Heures de vie de classe : 10h annuelles		

Qu'est-ce que l'ASSR ?

Présentes dans les collèges depuis 1993, les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), passées en cinquième et en troisième, font partie intégrante de l'enseignement obligatoire.

L'ASSR 1 est passée en classe de cinquième. Elle est obligatoire, pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du BSR qui est indispensable pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

L'ASSR 2, passée en classe de 3e est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire des catégories " A " et "A1 " (permis moto) ou " B " (permis voiture), que ce soit pour la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite appelée souvent conduite accompagnée ou pour la filière traditionnelle.

Les Cycles au Collège

Il s'agit de:

- La **6ème** ou **cycle d'observation et d'adaptation** à l'enseignement secondaire,
- La **5ème** et la **4ème** ou **cycle des approfondissements**,
- La **3ème** ou **cycle d'orientation**.

MLLES COLLÈGES UN PAR UN

Comme les autres années, nous avons demandé la participation des chefs d'établissement afin qu'ils expriment sous forme de quelques phrases la vision qu'ils ont de leur collège. Nous les remercions d'avoir bien voulu nous confier leurs réflexions.

DESCARTES :

Le plus vaste par sa superficie (2,5 ha) et le plus important par sa population (750 élèves), le Collège Descartes scolarise des élèves d'ANTONY et de WISSOUS.

Le collège Descartes recherche surtout la qualité : en intégrant les nouvelles technologies, les équipes éducatives adaptent leur pédagogie aux profils des élèves. C'est ainsi que la filière bi-langues donne une dimension européenne au projet d'établissement. Une classe de Consolidation de Bases permet aux élèves les plus fragiles d'être amenés vers le haut et le nombre important de divisions par niveau préserve l'hétérogénéité nécessaire.

Par son dynamisme pédagogique, sa recherche permanente de la qualité, le collège Descartes est une illustration de l'école de la République où chacun peut construire son identité de futur citoyen.

Le projet de reconstruction du collège aux normes HQE donnera, à moyen terme, la modernisation nécessaire à des bâtiments très bien entretenus bien que vétustes.

En 2008/2009, des actions nombreuses et variées participent aux apprentissages fondamentaux :

- déplacements éducatifs en Espagne
- échanges avec l'Allemagne
- sorties pédagogiques autour de projets (Théâtre, Cinéma, Orchestre)
- une section européenne allemand

Des options complètent les enseignements obligatoires DP3, grec, et des soutiens en math et français remédient aux difficultés des élèves les plus fragiles.

Une semaine multi-culturelle «le Printemps de Descartes» propose des déplacements éducatifs à chaque élève : le Louvre en 6^{ème}, Guédelon médiéval en 5^{ème}, Lewaerde et les mines en 4^{ème}, les plages du débarquement en 3^{ème}.

Au collège Descartes, **la réussite** pour tous est un **devoir** et la **qualité** une **ambition**.

Notre mission essentielle : **l'insertion du citoyen dans le monde de demain**.

La principale : Mme Monique PROTAT

Responsable AAPEELA : Brigitte DELAVERGNE – 01 42 37 32 09

LA FONTAINE :

La phrase du Principal :

" Accueillir, intégrer et soutenir les enfants de 6°. :

- maintenir le cap atteint depuis dix ans de la réussite au brevet et à l'orientation en fin de troisième (80% de passage en seconde générale ou technologique, plus de 90 % de réussite au brevet) sans négliger les 10% d'élèves réellement en difficulté, en offrant à ces derniers divers moyens de rattrapage (dispositif de consolidation, d'aide et de soutien). L'accompagnement éducatif (soutien scolaire mais aussi sport et activités artistiques) est offert à tous les élèves le soir de 15h30 à 17h30.

- assurer l'insertion sociale de nos jeunes en leur donnant des points de repère moraux et humanistes rigoureux, en développant l'esprit sportif (vie en équipe, savoir perdre), le sens artistique (goût du beau) et en favorisant les actes de civisme et de solidarité dans différents domaines.

- préparer leur insertion économique en ouvrant leur esprit sur le monde environnant, en particulier sur celui de l'entreprise (stages d'une semaine en 3ème et contacts avec des professionnels dès la 4ème)."

Le Principal : M. LABURTHE

Etablissement de taille humaine, LA FONTAINE est préservé du fait de son environnement calme, en limite de Bourg la Reine, de Sceaux et de l'Haÿ les Roses, avec de vastes locaux agréables et parfaitement entretenus.

L'effectif de 450 collégiens laisse encore un peu d'espace car ce n'est pas le maximum que le collège pourrait admettre.

LA FONTAINE est un établissement ouvert sur le monde extérieur. Cela se traduit notamment par des voyages et séjours linguistiques (Italie, Allemagne) des stages en entreprise pour tous les 3ème et certains 4è et l'existence de nombreux ateliers à vocation artistique ou technique. L'équipe dirigeante et les enseignants entretiennent un dialogue cordial et régulier avec les parents d'élèves.

Les 6èmes y bénéficient d'un emploi du temps adapté, d'un dispositif d'aide et de soutien. Par ailleurs, le collège offrira à ses élèves à partir de la rentrée 2010 une section « bilangue » à l'entrée en 6è.

Un collège où beaucoup d'efforts sont réalisés pour que les enfants trouvent un climat favorable à une bonne scolarité et à un épanouissement personnel harmonieux. Un effort particulier est accordé au remplacement des professeurs absents par leurs collègues de la classe, ce qui permet aux élèves de recevoir très convenablement l'enseignement auquel ils ont droit.

Responsable AAPEELA : Joaquim TESSON Tél. : 01 46 74 91 44

ANNE FRANK :

Un collège en expansion

Après quelques années de restructuration, le collège Anne FRANK ne fait que grandir. La rentrée 2010 verra l'ouverture de 2 nouvelles divisions (1 en 5e et 1 en 3e) ce qui prouve sa nouvelle dynamique.

L'équipe pédagogique est stable et porteuse de nombreux projets pédagogiques à ouverture culturelles ou numériques. Les enfants en difficulté ne sont pas laissés pour compte et tout est mis en œuvre pour leur réussite.(PPRE, études dirigées, soutien)

En relation étroite avec nous, de nombreux partenaires municipaux offrent hors temps scolaire des activités telles que la ludothèque le midi (Espace Collégiens), escrime et foot en salle le soir (Antony Sport), accompagnement éducatif(Espace collégiens, Pierre Kohlmann, Mt Blanc)

En projet l'ouverture d'une Section Sportive Athlétisme.

A bientôt.

Le Principal : M. Franck LAMBERT

Responsable AAPEELA : Claude LEGROS Tél : 01 42 37 54 74

FRANCOIS FURET :

Situé au centre ville d'Antony, bordant le parc Sibille, le collège François FURET offre à ses 630 élèves d'excellentes conditions d'études dans un magnifique environnement, alliant calme et sécurité. Il fait bon y vivre et y travailler.

Ses installations intègrent toutes les nouvelles technologies (équipements multimédias, tableaux numériques...), les équipements sportifs sont de premier ordre.

L'enseignement dispensé est de grande qualité (96% de réussite au brevet 2009).

Des mesures d'accompagnement en direction des élèves en difficulté s'ajoutent aux nombreux projets pédagogiques.

Des partenariats avec le théâtre Firmin Gémier, avec la bibliothèque municipale, permettent aux élèves de bénéficier d'une riche ouverture culturelle.

Sont dispensés les enseignements optionnels suivants : anglais, allemand, espagnol, latin, grec, découverte professionnelle.

Activités péri-éducatives : Association sportive, atelier cirque, atelier Trial, foyer socio-éducatif ...

La principale : Mme Sylvie DORMOIS

Responsable AAPEELA : Perrine PRECETTI – 01 40 96 05 90

HENRI-GEORGES ADAM :

Petit établissement à taille humaine, le Collège Henri-Georges Adam scolarise 250 élèves qui bénéficient d'un encadrement chaleureux, mais aussi ferme et exigeant ainsi que d'un suivi individualisé grâce à de nombreux échanges et concertations entre enseignants. En outre, chaque classe bénéficie de l'appui d'un assistant d'éducation qui peut intervenir en aide ponctuelle, en soutien scolaire ...

Le nouveau projet d'établissement favorise des actions et des dispositifs diversifiés permettant de gérer l'hétérogénéité des élèves : ouverture culturelle et sur le monde, éducation à la santé et à la citoyenneté, activités sportives, classe bilingue anglais-allemand, tutorat, médiation éducative, études encadrées, aide individualisée ...

Un important travail en équipe sur l'orientation et des stages en entreprise en 4^{ème} permettent aux élèves de définir leur projet professionnel tout en se donnant les moyens de le concrétiser.

A la rentrée 2010, le collège bénéficiera d'un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.). Cet important projet, financé par le conseil général, facilitera la communication entre le collège et les familles : cahiers de textes en ligne, notes, absences, informations diverses ... seront accessibles très rapidement.

Les élèves pourront facilement acquérir la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, qui est une des sept composantes du socle commun de connaissances et de compétences.

La pédagogie et l'éducation seront modernisées par la proposition de formes d'apprentissages renouvelées et plus personnalisées.

Le collège a été sélectionné sur projet, pour le dispositif classes expérimentales et les élèves disposeront de 30 Ipod pour l'enseignement des langues vivantes.

L'ambition du collège : mettre les ressources humaines et la technologie au service de la réussite de chaque élève, au mieux de ses possibilités. »

La principale : Mme Catherine ALLIOT

Responsable AAPEELA : Frédérique CLAVEAU - 01 46 66 91 32

LES COLLÈGES D'ANTONY en 2009-2010

COLLÈGE	Effectifs Élèves	Effectifs Professeurs	Composition des classes	LANGUES	Équipements	Horaires et Journées libres
<u>ANNE FRANK</u> 102, rue Pajeaud 01.46.74.10.80 M. LAMBERT	335 élèves 4 6èmes 3 5èmes 3 4èmes 3 3èmes 1 classe non francophone	28 professeurs 1 documentaliste 1 CPE 6 surveillants 1 assistante sociale 1 infirmière 2 médiateurs éducatifs	Classes hétérogènes comportant 25 élèves en 6 ^{ème} , 25 élèves en 5 ^{ème} , 27 élèves en 4 ^{ème} , 24 élèves en 3 ^{ème} 1 classe à projet artistique & culturel itinéraire de découverte dans toutes les 5 ^{ème} et 4 ^{ème} option découverte de la voie prof en 3 ^{ème} Module de soutien de 6 ^e et 5 ^e Atelier de pratique artistique théâtre de danse musique urbaine	LV1 en 6ème-5ème-4ème-3ème : Anglais LV2 en 4ème-3ème : Espagnol Latin (de la 5ème à la 3ème) 1 groupe bilangue allemand-anglais de la 6 ^{ème} à la 3 ^e	3 Labo sciences 1 CDI 1 Salle informatique 1 Salle Audiovisuelle 2 salles rénovées de technologie 1 salle polyvalente 1 Gymnase	8 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30 pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi
<u>FRANCOIS FURET</u> 22 av Léon Blum 01.46.68.40.50 MME DORMOIS	594 6 6èmes 6 5èmes 6 4èmes 4 3èmes	39 professeurs 4 assistants d'éducation 1 CPE 1 médiateur éducatif 1 documentaliste	Classes hétérogènes Aides individualisées en français et en maths en 6 ^{ème} en français en 5 ^{ème} ; en math en 3 ^{ème} Méthodologie en hist./géo en 3e Accompagnement éducatif tous les après-midi de 14h30 à 17h30 pour les volontaires Etudes dirigées de 16H30 à 18H00 Atelier CG : trial, cirque Actions prévention diverses selon les niveaux : racket, jeux violents, conduites addictives, nutrition ; Théâtre interactif	LV1 en 6ème-5ème-4ème-3ème : Anglais 1 classe bi-langue(Anglais, allemand) A partir de la 5ème : Latin (2 groupes) LV2 en 4ème-3ème : Anglais, Allemand, Espagnol Latin (3 h) 2 groupes en 4ème et en 3ème Grec (3 h) en 3ème	Ensemble des installations pédagogiques, informatiques et Sportives 1 salle multimédia et 1 en projet	8h00 – 12h00 13h30 - 17h30 pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi
<u>H-G. ADAM</u> 173, rue des Rabats 01.46.68.60.11 MME ALLIOT	237 2 6èmes 2 5èmes 3 4èmes 3 3èmes	20 professeurs 1 CPE 3,5 Assistants d'Education 2 CAE à la vie scolaire 1 documentaliste	Classes hétérogènes Soutien, aide individualisée en 6 ^{ème} Accompagnement éducatif tous niveaux, Classe à PAC Classes à projet, 3 ^{ème} DVP Collège au cinéma	LV1 en 6ème-5ème-4ème-3ème : Anglais classe bilangue Allemand-Anglais dès la 6 ^{ème} LV2 en 4ème-3ème : Espagnol Latin (de la 5ème à la 3ème) Echanges avec l'Allemagne, Voyage d'études en Espagne	salles Sciences salle multimédia salle Technologie salle Arts Plastiques et Musique CDI informatisé Gymnase des Rabats	8 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30 pas de cours le Mercredi A-M Fermé le samedi
<u>LA FONTAINE</u> 16, rue P. Kohlmann 01.46.60.14.23 M. LABURTHE	457 attendus 4 6èmes 4 5èmes 4 4èmes 5 3èmes	35 professeurs 1 Conseiller Pal d'Education 7 assistants d'éducation 1 assistant de langue 1 assistant pédagogique	Classes hétérogènes avec heures d'aide et de soutien Certains horaires sont renforcés Méthodologie du travail personnel de l'élève Atelier Conseil Général - Ateliers Journal, Citoyen attitude, Textes en jeu - Foyer Mise en place de l'accompagnement éducatif sur 20 créneaux chaque semaine (25% de l'effectif du collège y participe – ouvert à tous cependant)	LV1 en 6ème-5ème-4ème-3ème : Anglais et Allemand Modulés selon l'effectif et le niveau LV2 en 4ème-3ème : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien Latin (5ème à 3ème) Grec en 3 ^e Echanges linguistiques : allemand Voyages d'études (Göttingen)	Etablissement câblé CDI, Salle vidéo Salles de sciences bien équipées Salle multimédia Gymnase municipal à côté ; jumelage avec US Métro TNI, classes nomades, salle multimédia neuve	8 h - 12 h 9 h – 12 h en 6 ^e 13 h 30 - 17 h 30 13 h 30 - 16 h 30 en 6 ^e Samedi libéré
<u>DESCARTES</u> 19, av. Lavoisier 01.42.37.67.22 MME. PROTAT	750 7 6 ^e 7 5 ^e 7 4 ^e 7 3 ^e 1 UPI Type 1	56 professeurs 1 CPE 9 assistants d'éducation 1 médiatrice 1 assistant pédagogique	28 classes hétérogènes et 1 UPI Aide individualisée français et mathématiques en 6 Accompagnement éducatif en 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e Aide en maths 3 ^e Collège au Cinéma - Orchestre Atelier nature et sciences Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	LV1 en 6ème-5ème-4ème-3ème : Anglais 1 classe bilangue anglais-allemand LV2 en 4ème-3ème : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien et Russe Latin ou grec de la 5 ^e à la 3 ^e 2 classes d'espagnol renforcé Echanges avec l'Allemagne, l'Espagne et la Russie en 3 ^e Voyage en Allemagne en 6	<u>Salles spécialisées</u> 5 salles de sciences 3 salles de techno 3 salles art 2 salles multimédia avec ADSL Internet CDI informatisé Installations sportives partagées avec le Lycée Classes nomades	8 h - 17 h Mercredi 8h -12 h pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi

Pour imprimer en format réduit

Il faut imprimer les pages

8	1
---	---

2	7
---	---

6	3
---	---

4	5
---	---

Pour les pages 8 et 1 :

Dans l'onglet « imprimer »

Dans la 1^{ère} fenêtre

choisir les pages 1 et 8 à imprimer

Choisir 1 page/feuille

Choisir mettre à l'échelle : A4

Dans la fenêtre « Propriétés », aller sur l'onglet « configuration de la page » choisir le format paysage

Choisir le type d'impression : « impr mise en page »

ET C'EST MAGIQUE !!!!